



Droit au bilan de compétences, à la vae

Par **Dolphin**, le **25/02/2009** à **15:19**

Bonjour,

Je suis assistante d'éducation (contrat de droit public : CDD d'un an renouvelable 6 fois) depuis 5 ans (j'ai changé d'établissement au cours de ces 5 années) au sein de l'Education Nationale et je cherche à savoir si j'ai droit à un financement pour un bilan de compétences ou une validation des acquis par l'expérience. A ce jour, malgré mes nombreuses démarches, je n'ai pas la solution : semble t il que j'y ai droit mais que l'on ne me donnera pas satisfaction par manque de moyens ou encore que je ne peux pas prétendre au moindre financement, tout est très confus. Aussi, j'aimerais en savoir plus à ce sujet. Merci d'avance pour votre aide. Cordialement.